Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 029-212901789-20251208-2025_101-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE de PLOUDALMEZEAU (FINISTERE) 29830

OBJET :

N° 2025-101
DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2026 – PROJET D'AMÉLIORATION DES CIMETIÈRES

L'an deux mille vingt-cinq, le 8 décembre, à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur David CARREGA, Maire.

Étaient présents : ARZEL Solange, BEGOC Sandrine, BESCOND Patrice, BIVILLE Sébastien, BOSCHET Dominique, CARREGA David, CORBEAU Pierre, DAMOY Valérie, DENIEL Romain, GOURVENEC Georges, GOUZIEN Gérard, GUENNEUGUES Marie-Dominique, KEREBEL Jean-Marc, KERJEAN Maryse, LAOT Anne, LE CALVEZ Jean-Paul, LETARD Murielle, MASSON Catherine, OLLIVIER Sylvie, PELLEAU René, QUENTEL Annie, QUIVORON Chantal, RAGUENES Mickaël, TANGUY Jean-Philippe, VINCE Logann, WALLNER Paul

Etaient représentés :
- Madame Marguerite LAMOUR a donné pouvoir à Monsieur David CARREGA
- Madame Célia GOURLAY à Monsieur Paul WALLNER
- Madame Christiane LE HIR à Madame Anne LAOT

Madame Solange ARZEL a été élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Date de convocation : 02/12/2025
Date d'affichage : 02/12/2025
Nbre de conseillers en exercice : 29
Nbre de présents : 26
Nbre de votants : 29

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Préfecture, le :

Publiée ou notifiée le :

DOCUMENT CERTIFIE CONFORME,
LE MAIRE,

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que, par courrier, en date 17 octobre 2025, le Préfet du Finistère a sollicité les Communes du Département afin de connaître leurs projets susceptibles d'être soutenus financièrement par la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R), au titre de l'année 2026.

Il propose de retenir le projet suivant :

Opération	Opération relevant d'une priorité	Montant estimatif total H.T.	Dépenses éligibles DETR € HT	Subvention DETR demandée €HT
Amélioration des cimetières de Ploudalmezeau et de Portsall : Mise en place de banc et stèle au Jardin du Souvenir et pose d'un colombarium.	N°1	15 000 €	15 000 €	4 050 € (27%)

Cette proposition est soumise à l'examen de la Commission de Finances, réunie le 1er décembre 2025.

Le plan de financement de ces opérations sera présenté lors de l'élaboration du Budget 2026 de la Commune.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2334-32,
VU la Circulaire préfectorale en date du 17 octobre 2025, rappelant la liste des opérations éligibles à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) en 2026,
VU le Budget principal de la Commune,
Vu l'avis de la commission des Finances,
CONSIDÉRANT le dossier présenté,

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 029-212901789-20251208-2025_101-DE

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et en avoir délibéré,
VALIDE le projet d'amélioration des cimetières qui sera présenté au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour 2026.

RESULTAT DU VOTE : VOTANTS : 29– POUR : 29

Ainsi fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an que devant.

LA SECRETAIRE DE SEANCE **LE MAIRE**

Solange ARZEL **David CARREGA**